

Marchés publics

Ouvriers sous-payés: les TPG avaient été avertis des risques

Une affaire de fraude salariale éclabousse la construction du dépôt En Chardon. En 2017, des patrons avaient alerté la régie publique

Luca Di Stefano
@LucaDiStefano10

Le chantier du nouveau dépôt TPG En Chardon, face à la piste de l'aéroport, est sur le point de se terminer. La mise en service de ce projet à 350 millions, prévue pour la fin de cette année, échappera-t-elle au scandale d'une fraude salariale?

Mardi soir, l'émission «10 vor 10» de la télévision suisse alémanique s'est penchée sur le traitement des électriciens d'une entreprise italienne engagée sur le chantier genevois. Formellement, leur fiche de paie indique le versement d'un salaire conforme à la convention collective, qui s'élève à 4350 francs par mois. Mais après le paiement, une partie de la somme leur est prélevée. Les documents bancaires présentés à la télévision et les témoignages laissent peu de place au doute: entre 1000 et 1500 francs étaient saisis au détriment des ouvriers par un partenaire commercial de l'entreprise italienne d'électricité.

Confronté à ces éléments, un porte-parole de la firme a déplacé la responsabilité sur une société intermédiaire chargée de recruter les ouvriers. C'est cette dernière qui aurait mis en œuvre la rétrocession d'une partie des salaires.

Accès à la carte bancaire

L'entreprise italienne, qui dispose d'une succursale à Gingins (VD), emploie une soixantaine d'ouvriers sur ce chantier. «De ce fait, les électriciens ne sont pas des travailleurs détachés», relève Alessandro Pelizzari, secrétaire régional d'Unia. Il détaille le processus: «L'entreprise passe par un inter-



Accolé à l'aéroport, le dépôt En Chardon est destiné à abriter 130 bus et 47 trams à la fin de cette année. LAURENT GUIRAUD

Les TPG se défendent

● Au sein des TPG, cette affaire vient entacher la fin du chantier. À l'heure où les saisies sur les salaires des ouvriers italiens sont dénoncées, la régie publique indique «avoir agi dans le strict respect du cadre légal qui entoure les marchés publics» au moment de l'adjudication. «La décision a été prise sur la base de critères précis et après l'audition des sociétés les mieux notées», complète le porte-parole François Mutter. Par ailleurs, des contrôles réguliers sont effectués par les commissions paritaires genevoises sur ce chantier

et aucune infraction grave n'a été décelée à ce jour.

Et maintenant? Un fonds social destiné à indemniser les ouvriers en cas de litige a été créé par les TPG avant l'ouverture du chantier. Il est probable que les ouvriers en bénéficieront. Le cas échéant, les TPG pourraient demander réparation à l'entreprise en question. Le député Serge Hiltbold, lui, ne décolère pas. «Il faut immédiatement expulser cette entreprise du chantier, quitte à ce qu'il y ait du retard. La population doit comprendre!» L.D.S.

médiaire basé dans le nord de l'Italie, qui recrute des électriciens dans les Pouilles. Les ouvriers sont venus nous voir pour dénoncer la manœuvre de l'employeur, qui consisterait à exiger une rétrocession sur le salaire versé. Pour signer le contrat, ils étaient obligés d'ouvrir un compte dans un établissement financier du nord de l'Italie et de remettre un double de la carte bancaire.»

Genève aurait-il pu s'éviter un énième scandale sur un chantier public? La question devient épineuse sachant que le député Serge Hiltbold a interpellé le Conseil d'État déjà en 2017, peu après l'adjudication à l'entreprise italienne. Il s'inquiétait des risques de «dérive dans les travaux d'électricité» sur le chantier des TPG. Réponse du gouvernement: «Le Conseil d'État,

bien que n'étant pas maître d'ouvrage de cette réalisation, est particulièrement attentif à ce que cette opération soit réalisée dans le strict respect de la réglementation en vigueur.»

Deux ans plus tard, le député PLR se montre amer: «On nous a dit: «Circulez, il n'y a rien à voir.» Et aujourd'hui, on découvre que nos doutes étaient fondés. Ces marchés ont été perdus par des entreprises genevoises au profit de gens qui ont des pratiques scélérates», dit celui qui préside également la Fédération des métiers du bâtiment. «Nos doutes ne relevaient pas d'un protectionnisme primaire, poursuit Serge Hiltbold. Mais cette entreprise était inconnue dans le giron local et nos calculs montraient clairement que les prix bas qu'elle pratiquait ne

correspondaient pas à la mission.»

Une série de documents en notre possession montre que l'Association des installateurs électriciens de Genève (AIEG) a dénoncé en 2017 des faits qui pourraient constituer une infraction à la loi fédérale. L'association patronale a fait part de ses inquiétudes à l'Inspection fédérale des installations à courant fort, aux TPG (par courrier et en demandant un entretien avec Luc Barthassat, conseiller d'État chargé des Transports en 2017). Les suspicions de l'organisation patronale se basaient sur le montant proposé par l'entreprise italienne: un peu moins de 7 millions. «Ce montant correspond à l'achat des fournitures qu'une entreprise locale aurait dû déboursier pour réaliser le travail», tempête Philippe Massonnet, président de l'AIEG. Le devis proposé par l'entreprise italienne paraissait douteux également au regard des 70 000 heures de travail que la mission impliquait.

7 millions: «Un prix délirant!»

En tant que directeur d'une entreprise d'électricité, Philippe Massonnet avait soumis une proposition aux TPG par le biais d'un consortium. Le groupement d'entreprises avait fait une offre à plus de 13 millions. Aucune chance face aux 6,9 millions de l'électricien italien. Au total, neuf candidats ont répondu à l'appel d'offres des TPG. Si une entreprise de la place a proposé 8,5 millions pour réaliser les travaux, toutes les firmes ont soumis des devis supérieurs à 10 millions.

Deux ans plus tard, les éléments mis en lumière par Unia permettent de mieux comprendre les bas prix. «Toutes les instances compétentes ont été informées», fait savoir Alessandro Pelizzari. Les entrepreneurs locaux, eux, dénoncent «des lacunes monstrueuses» du maître d'ouvrage. «Le prix était totalement délirant, gronde Philippe Massonnet. Les TPG, aujourd'hui, ne peuvent nier avoir été alertés de la catastrophe annoncée.»

PUBLICITÉ



C'est inouï!

Appareils auditifs de **Fielmann**.

Fielmann propose non seulement un vaste choix de lunettes et de lentilles de contact, mais aussi, dans de nombreuses succursales, une large gamme d'appareils auditifs modernes. Fielmann applique la garantie du prix le plus bas à tous les appareils auditifs. Réalisez un test auditif gratuit. Nos audioprothésistes compétents contrôlent votre ouïe à l'aide des dernières technologies. À tout moment.

Piles pour appareils auditifs
Lot de 6 pce., excellente qualité de marque, disponibles pour tous les appareils auditifs.

1.95 CHF

Appareils auditifs : Fielmann. Également proche de chez vous :
Genève, rue de la Croix d'Or 9, Tél. : 022 544 20 20

fielmann

www.fielmann.com

Tester gratuitement des appareils auditifs de toutes les grandes marques.